

**UNIVERSITE D'ANGERS**  
DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DE LA VIE  
ETUDIANTE ET DES CAMPUS (DEVEC)  
Service Inclusion - Relais handicap

Contrat étudiant : Taux 3

**Tuteur·trice**

## Description du service

Le PARI Pôle Accompagnement Réussite Inclusion (20 personnes) assure le pilotage et la coordination des dispositifs d'aide à la réussite et met en œuvre la politique d'accompagnement pour la réussite des étudiants.

Le Service inclusion - Relais Handicap est composé d'une coordinatrice qui accompagne les étudiant·e·s en situation de santé particulière pendant leur cursus de formation et de vie étudiant·e. Une chargée d'accompagnement des étudiant·e·s salarié·e·s et une assistante de vie universitaire travaillent également à cet accompagnement.

## Missions

Soutenir d'un point de vue pédagogique et / ou méthodologique un·e ou plusieurs étudiant·e·s à besoins particuliers (RSE) et contribuer à leur réussite.

## Activités

- Evaluer les besoins de la personnes tutorée, identifier les éléments qu'elle souhaite travailler pendant la session, en respectant sa volonté, ses choix personnels, son rythme, ses capacités et les exigences de son parcours de formation
- Aider à l'acquisition de méthodes de travail : organisation et gestion de l'emploi du temps, planification des temps de travail...
- Aider au travail documentaire : maîtrise des outils bibliographiques, recherche de sources fiables et pertinentes
- Aider à la création d'outils de travail : fiches de synthèse, cartes mentales, frises...
- Aider à la compréhension des cours : revoir les notions, cours de soutien, bases disciplinaires
- Aider à la préparation des examens : révision de cours, exercices d'entraînement, élaboration d'un rétroplanning de révisions...
- Aider à la relecture/correction des devoirs à rendre, en veillant à ne pas faire « à la place de »

## Conditions particulières d'exercices

- Être étudiant·e assidu·e et inscrit·e à l'Université d'Angers
- Être inscrit en licence 3 ou en Master

## Obligation de l'étudiant·e

- Participer aux formations (en présentiel et en distanciel) organisées par le Service Inclusion – Relais Handicap
- Prévenir le Service Inclusion - Relais Handicap et l'étudiant accompagné en cas d'absences, interruption des études ou incapacité de participer à une séance de tutorat
- Déclarer ses heures réalisées dans les délais demandés et sur l'outil dédié
- S'autoriser à rendre compte de son état d'esprit et/ou de celui de son binôme auprès de l'équipe du Service Inclusion – Relais Handicap, au cours et/ou à la fin de la mission
- Respecter la confidentialité des données et le secret professionnel dans le cadre législatif existant

## Compétences requises

- Adopter une posture éthique et non discriminante
- Être autonome, sérieux
- Être disponible, réactif et à l'écoute
- Être sensibilisé·e à la relation d'aide et d'accompagnement

## Caractéristique du contrat

- > **Date d'affectation sur le poste** : Septembre ou en cours d'année universitaire
- > **Durée du contrat** : Année universitaire ou semestre *selon étudiant·e accompagné·e*
- > **Quotité de travail** : Séances de 1h à 2h hebdomadaires *selon besoins de l'étudiant·e*
- > **Rémunération brute horaire** : 21.16€ (2026) *actualisable en fonction du SMIC*
- > **Lieu d'affectation** : Angers, Cholet ou Saumur *selon le campus de l'étudiant·e accompagné·e*
- > **Autres** : séances principalement en présentiel, distanciel possible de manière ponctuelle (en visio)

### MODALITE DE RECRUTEMENT ET CONTACT

Déposer votre candidature sur le formulaire suivant :  
<https://urlz.fr/uksp>

Pour tout renseignement complémentaire  
02 44 68 86 26 ou 06 07 07 31 28 ou [relais.handicap@univ-angers.fr](mailto:relais.handicap@univ-angers.fr)